

Solidarité nationale/Lancement de l'opération "Enfants sans actes de naissance", hier Plus de 1 400 jeunes accèdent à la citoyenneté

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Conduite par le ministre délégué Jonathan Ndoutoume Ngome, en compagnie de deux autres membres du gouvernement et des autorités municipales, la caravane de distribution de ce précieux document d'état civil leur permet à ses bénéficiaires de passer de l'état d'apatrides à celui de citoyens gabonais à part entière.



Photo : Frédéric Serge Long

La mairesse d'Owendo, Jeanne Mbagou, aux côtés de la mère d'un jeune bénéficiaire du document d'état civil.



Photo : Frédéric Serge Long

Les officiels et quelques bénéficiaires d'actes de naissance de la commune de Libreville.

CE sont les actions les plus marquantes de cette 8e édition de la Journée de la solidarité nationale que notre pays commémorait hier vendredi 17 mai 2019. La caravane de distribution des actes de naissance aux personnes qui en étaient dépourvues, doublée d'une opération d'enrôlement à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), a permis à 1433 enfants des communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda de passer du stade d'apatrides à celui de citoyens gabonais à part entière.



Photo : Frédéric Serge Long

La photo de famille entre les autorités et les enfants ayant reçu leurs actes de naissance dans la commune d'Akanda.

Présidées par Jonathan Ndoutoume Ngome, ministre délégué à la Protection sociale et à la Solidarité nationale, accompagné pour la circonstance de deux autres membres du gouvernement, à savoir les délégués Patricia Taye (Intérieur) et Olivia Hagar Nguema Obiang (Jeunesse), ces deux activités collaient avec la thématique choisie cette année pour accompagner l'événement: "Redonnons la dignité à ceux qui

l'ont perdue". Démarrée en 2014, cette opération d'identification d'enfants sans actes de naissance a abouti grâce à l'implication du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), de la mairie de Libreville, des ministères de la Justice, de l'Intérieur, de la Cnamgs, etc. "L'importance d'une société n'est avérée qu'à l'iden-

tité que celle-ci donne à ses concitoyens. Et nous avons pensé qu'entre autres actes qui doivent marquer la célébration de cette journée de la solidarité nationale, il fallait que nous pensions à ceux de nos compatriotes qui sont dépourvus d'actes de naissance", a déclaré Jonathan Ndoutoume Ngome, au cours de son allocution de circonstance.

Petit angle

Pourquoi établir rapidement un acte de naissance s'avère-t-il si difficile ?

F.S.L.
Libreville/Gabon

"L'ACTE de naissance est la clé qui ouvre la fondation sur laquelle se construisent toutes les autres initiatives", indiquait, hier, Adrien Nguema Mba, 3e adjoint au maire de la commune de Libreville. A l'occasion de la commémoration de la Journée de la solidarité nationale.

La réalité est que beaucoup d'enfants qui naissent au Gabon ne se font pas établir un acte de naissance, pour des raisons multiples. Et plus grave encore, plusieurs décès ne sont pas déclarés par manque de ce document administratif. C'est dire toute la gravité de la situation et l'urgence d'y

apporter des solutions. Qu'est-ce qui peut donc faire en sorte qu'autant d'enfants se retrouvent sans existence juridique même après la majorité ? "Les retards que nous observons souvent sont partiellement dus à la confiscation des documents dans les hôpitaux, parce que les frais d'accouchement n'auraient pas été payés (...). Nous voulons sensibiliser ici certains hôpitaux, maternités et cliniques privées qui manifestent peu d'empressement à pouvoir délivrer les documents de naissance aux parents, au prétexte que ceux-ci n'ont pas payé une caution. Nous pensons que le législateur fera tout ce qui est en son pouvoir pour que ces entités administratives et sanitaires soient un tout petit peu humaines, au-delà des considérations financières, afin que chaque

fois qu'une femme met un enfant au monde, que les documents soient délivrés très rapidement", préconise le ministre délégué à la Protection sociale, Jonathan Ndoutoume Ngome. En tenant compte des efforts qui vont être déployés conformément aux mesures d'urgence présidentielles, les choses vont, sans doute, s'améliorer. Déjà, le maire de la commune de Libreville, qui salue au passage l'équipe sortante pour avoir établi et signé plus de 790 actes de naissance aux enfants qui en étaient dépourvus, annonce l'installation, d'ici la fin de l'année, des centres d'enregistrement des naissances au sein des hôpitaux publics. Sous réserve des autorisations du procureur de la République et du ministère de la Santé.

AMBOURHOUE Akendengue Louis Richard
Fondateur du "Cours Secondaire AMBOURHOUE"
Ancien Maire du 4^e Arrondissement
1er mai 1928 - 20 mai 2009

Une messe sera dite le lundi 20 mai 2019 pour le 10^e anniversaire de son décès, à l'Eglise Saint Pierre, à 18h00.

Document administratif déterminant dans l'attribution d'une identité juridique, l'acte de naissance couvre non seulement la citoyenneté, mais accompagne également un être humain dans toutes les étapes juridico-administratives de sa vie: mariages, inscription à l'école, aux examens officiels, concours d'entrées aux grandes écoles et à la Fonction publique, immatriculation à la Cnamgs, etc. "Raison pour laquelle le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui a toujours pris en compte les questions de vulnérabilité au sein de notre société, a instruit les ministres en charge de la Protection sociale, de la Justice et de l'Intérieur, pour que les Gabonais dépourvus d'actes de naissance puissent recevoir ce précieux papier et recouvrer leur citoyenneté qui, jusqu'alors, n'existait pas", a ajouté le ministre délégué Jonathan Ndoutoume Ngome. Dans le but de continuer à redonner à chaque enfant son identité juridique, cette opération spéciale "Enfants sans acte de naissance" va s'étendre dans les tout prochains jours sur l'ensemble du territoire national.